

POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

Cinq ans de services de garde étendus au Canada : pourquoi si peu de mères ont-elles intégré le marché du travail?

Par Florence Jean-Jacobs, économiste principale, et Kari Norman, économiste senior

FAITS SAILLANTS

- ▶ En mars 2026, le programme fédéral pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, qui vise à élargir l'accès à des services de garde universels au Canada, soufflera cinq bougies. Pourtant, contrairement aux attentes, la participation des mères de jeunes enfants au marché du travail a peu progressé depuis à l'extérieur du Québec.
- ▶ Si d'autres facteurs ont pu jouer un rôle au cours de cette période, il semble que les effets des ententes avec les provinces, tant sur la réduction des frais de garde que sur l'amélioration de l'accès à des places en services de garde agréés, n'aient pas suffi à réduire l'écart de participation entre le Québec et les autres provinces. Notamment, les frais de garde d'enfants demeurent en moyenne de 22 \$ par jour en Ontario et de 37 \$ par jour en Colombie-Britannique, ce qui est loin de l'objectif fédéral de 10 \$. Par ailleurs, la proportion de parents canadiens ayant déclaré avoir de la difficulté à trouver un service de garde a augmenté, malgré la création de nouvelles places.
- ▶ Le Québec, avec son taux d'activité des mères plus élevé et en progression plus rapide, demeure un chef de file, mais n'est pas à l'abri de difficultés politiques. De fait, la province a connu, comme toutes les autres, une explosion du nombre d'enfants inscrits sur une liste d'attente au cours des dernières années.
- ▶ Si les gouvernements fédéral et provinciaux veulent atteindre leurs engagements et leurs cibles, ils doivent prioriser la construction rapide de nouvelles installations et la conversion d'un plus grand nombre de places existantes en places agréées à faible coût. Ils doivent également porter attention aux effets négatifs que les politiques de retour en présentiel au bureau pourraient avoir sur la participation des femmes au marché du travail.

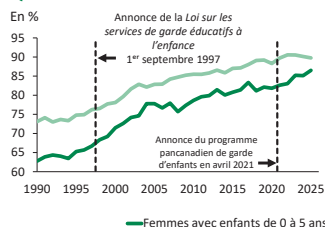
Le coût et la disponibilité des services de garde jouent un rôle important dans la décision des mères de travailler ou non lorsqu'elles ont de jeunes enfants. On s'attendait donc largement à ce que l'introduction de services de garde subventionnés à travers le Canada en 2021 fasse augmenter la participation des mères au marché de l'emploi en réduisant le coût du travail. (Voir l'encadré à la page 2 pour les détails du programme.) Mais cinq ans plus tard, force est de constater que les progrès sur ce front sont décevants. À l'extérieur du

Québec, le taux d'activité des mères, c'est-à-dire celles qui occupent un emploi ou qui tentent d'en trouver un, a augmenté de 2,6 points de pourcentage entre 2021 et 2023, et ce gain a été partiellement renversé par la suite (graphique 1 à la page 2). Ces résultats font pâle figure par rapport au bond observé au Québec depuis le lancement de son propre programme universel de garde d'enfants à faible coût en 1997, sans compter que le taux d'activité des mères québécoises a progressé de manière continue au cours des cinq dernières années.

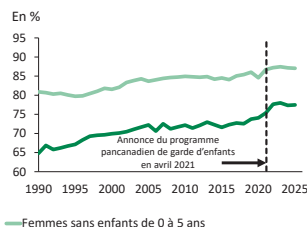
Graphique 1

L'écart de taux d'activité des mères avec de jeunes enfants s'est rétréci au Québec

Québec : taux d'activité des femmes*



RC : taux d'activité des femmes*



RC : reste du Canada; * Adultes de 25 à 54 ans.

Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Ailleurs au Canada, en 2025, ce taux était inférieur de 9 points de pourcentage à celui du Québec pour les mères d'enfants de moins de six ans. Cet écart important dans l'apport en main-d'œuvre devrait être pris au sérieux, à un moment où l'économie canadienne est confrontée à des défis considérables à court et à moyen terme, notamment un ralentissement démographique, une incertitude commerciale qui nuit aux investissements et une croissance lente de la productivité.

Des recherches empiriques établissent un lien entre l'accès à des services de garde universels et la participation des femmes au marché du travail

De multiples études indépendantes ont établi un lien causal entre la mise en place de garderies subventionnées au Québec et l'augmentation de la participation des mères au marché du travail (pour une revue de la littérature, voir [Lafontaine-Emond, 2021](#) et [Fortin, 2023](#)). Dix ans après le lancement du programme québécois, [Lefebvre et coll. \(2008\) \[en anglais seulement\]](#) ont constaté que ce dernier avait eu des effets positifs sur l'emploi des mères bénéficiant du programme lorsque leurs enfants avaient moins de six ans. Leur taux d'activité a augmenté durant ces premières années, de même qu'après l'entrée à l'école de leurs enfants. Bien que la progression du taux de participation des femmes au marché du travail au Québec depuis la fin des années 1990 ne soit pas uniquement attribuable au programme de garderies abordables, celui-ci semble expliquer la majeure partie de la hausse chez les femmes de 20 à 44 ans ([Fortin, 2017](#)) [en anglais seulement]. Selon [Fortin et coll. \(2012\)](#), il y aurait eu près de 70 000 mères de plus sur le marché du travail qu'en l'absence de garderies universelles à faible coût au Québec, ce qui représente une hausse de 3,8 % du nombre d'emplois.

ENCADRÉ

Le programme pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

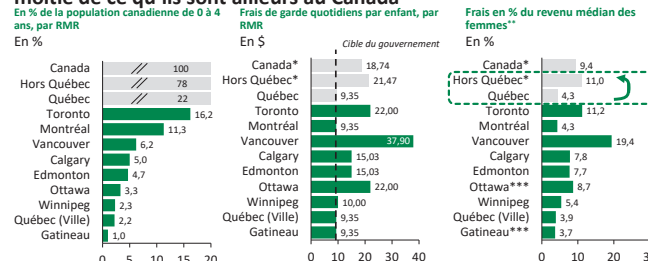
Dans le [budget de 2021](#), le gouvernement fédéral a annoncé son intention de conclure des ententes avec chaque province pour mettre en place des services de garde à 10 \$ par jour à l'échelle nationale, sur le modèle du programme québécois lancé en 1997. Chacune de ces ententes fixe des cibles de création de places devant être atteintes d'ici le 31 mars 2026, et de [récents accords ont permis de prolonger le financement](#) jusqu'au 31 mars 2031 dans la plupart des provinces. Une entente asymétrique avec le Québec a été conclue dans le but d'améliorer davantage son système de garderies subventionnées.

La plupart des provinces sont loin d'atteindre les cibles du programme fédéral

Au chapitre de l'accessibilité, l'objectif de 10 \$ par jour ou moins pour les services de garde a été atteint dans la moitié des provinces, soit au Québec, au Manitoba, en Saskatchewan, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi qu'au Nunavut ([Centre canadien de politiques alternatives \[CCPA\], 2026 \[en anglais seulement\]](#)). Mais l'accessibilité des places en garderie varie grandement d'une ville à l'autre, et les prix établis dans les politiques diffèrent souvent considérablement de ce que paient réellement les familles. Ainsi, malgré le prix de « 10 \$ par jour » promu à l'échelle nationale, les frais de garde pour les familles du grand Vancouver se situeraient plutôt entre 32 \$ et 46 \$ par jour (graphique 2). Ces frais sont également élevés à Toronto et à Ottawa, où les familles paient environ 22 \$ par jour. En revanche, Winnipeg et les villes du Québec ont atteint l'objectif de 10 \$ par jour ou moins. (Voir en annexe, à la page 7, le coût moyen dans d'autres municipalités.)

Graphique 2

Les coûts des services de garde d'enfants au Québec sont moins de la moitié de ce qu'ils sont ailleurs au Canada

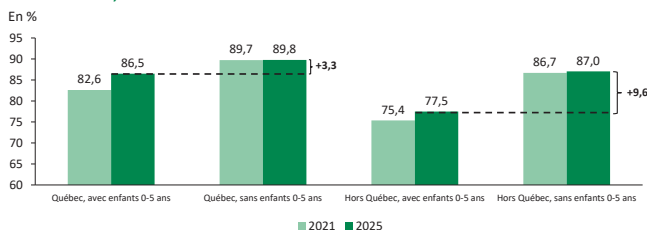


RMR : région métropolitaine de recensement. Données sur le revenu médian : 2023 (lignes rouges). Toutes les autres données sont pour 2025.
* Canada et hors Québec : moyennes pondérées; ** Femmes de 25 à 54 ans. Revenu médian (annuel) divisé par 260 jours; *** Pour Ottawa et Gatineau : revenu médian des RMR d'Ottawa et Gatineau.
Centre canadien de politiques alternatives (CCPA), Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Mesurés en fonction du revenu, ces écarts d'accessibilité sont encore plus prononcés. Par exemple, les frais de garde plus élevés à Vancouver représentent près de 20 % du revenu médian des femmes, alors qu'au Québec et à Winnipeg, ils sont plus près de 4 % à 5 %. Autrement dit, au Québec, les tarifs de garderie représentent moins de la moitié de ce qu'ils sont dans le reste du Canada, en moyenne, lorsqu'on les mesure en pourcentage du revenu médian des femmes. Compte tenu de cette importante différence d'accessibilité, il n'est peut-être pas si étonnant que l'écart de participation au marché du travail persiste entre les mères de jeunes enfants et les autres femmes d'âge actif en dehors du Québec (graphique 3). C'est particulièrement vrai pour les mères d'enfants de moins de six ans (graphique 4).

Graphique 3

L'écart de taux d'activité des mères avec de jeunes enfants s'est rétréci au Québec, mais s'est maintenu ailleurs
Taux d'activité, femmes de 25 à 54 ans

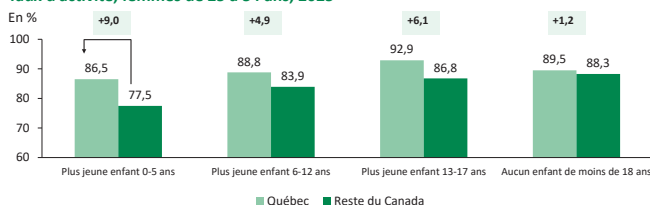


Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Graphique 4

L'écart entre le Québec et le Canada est plus important lorsque les enfants sont plus jeunes

Taux d'activité, femmes de 25 à 54 ans, 2025



Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

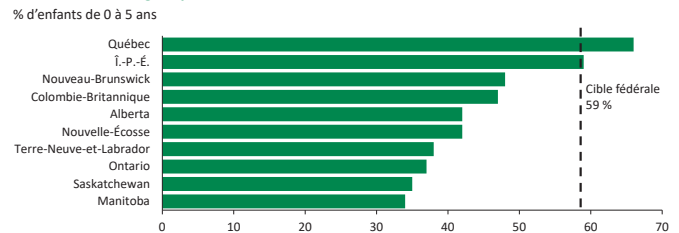
En ce qui concerne la disponibilité de places en milieux agréés, seuls le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard ont atteint l'objectif fédéral pour 59 % ou plus des enfants de moins de six ans (graphique 5). L'Ontario, notamment, accuse du retard, avec une couverture de seulement 37 %. Cela pèse lourdement sur la moyenne canadienne, puisque 39 % des enfants de moins de six ans vivent en Ontario. Au-delà des moyennes provinciales, tous les parents ne parviennent pas à trouver une place près de l'endroit où ils habitent. À partir de données très détaillées sur la localisation, le Centre canadien de politiques alternatives a déterminé que seuls 6 % des enfants

ontariens vivent dans un pâté de maisons qui satisfait à la norme fédérale en matière de nombre de places par rapport au nombre d'enfants, ce qui est très loin du taux de 66 % au Québec (CCPA, 2026 [en anglais seulement]).

Graphique 5

La plupart des provinces n'ont pas atteint leurs cibles de places en garderie

Places en milieu agréé par enfant, 2025



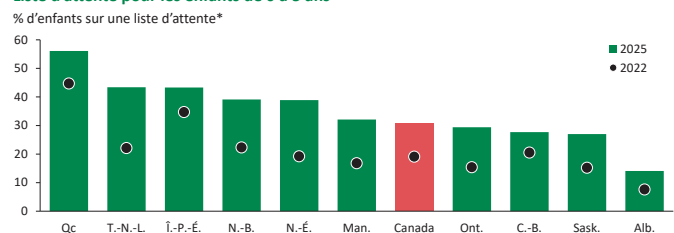
Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) et Desjardins, Études économiques

De plus, la proportion d'enfants inscrits sur une liste d'attente pour un service de garde est passée de 19 % en 2022 à 31 % en 2025 (graphique 6). C'est au Québec que la situation est la plus préoccupante : 56 % des enfants âgés de 0 à 5 ans sont sur une liste d'attente. Cette proportion est également supérieure à la moyenne nationale dans le Canada atlantique. Cette détérioration de la disponibilité des places est d'autant plus surprenante que le nombre de jeunes enfants a diminué au cours de la période (graphique 7 à la page 4). Dans la plupart des provinces, le nombre de jeunes enfants en 2025 était semblable ou inférieur à ce qu'il était au moment du lancement du programme canadien. Cela dit, les chiffres sur les listes d'attente présentent des lacunes. Premièrement, ils incluent souvent les nourrissons (nés et non encore nés) pour lesquels les parents n'ont besoin d'une place que beaucoup plus tard, puisqu'ils ont l'intention de prendre un an ou plus de congé parental. Deuxièmement, dans les provinces qui n'ont pas de système de listes d'attente centralisées, on ignore à quel point le « double comptage » a influé sur les données déclarées. Les parents inscrivent souvent leurs enfants sur plusieurs listes dans l'espoir d'obtenir une place.

Graphique 6

Les listes d'attente pour les services de garde d'enfants ont explosé, même au Québec

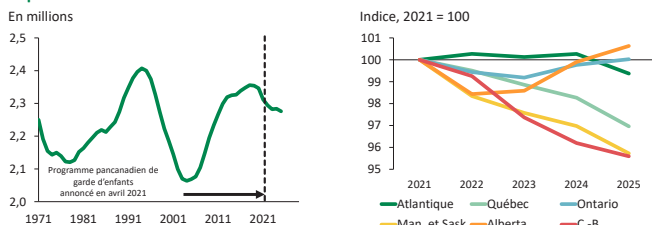
Liste d'attente pour les enfants de 0 à 5 ans



* Parmi les enfants qui ne fréquentent pas les garderies.
Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Graphique 7

Le nombre de jeunes enfants a diminué, mais demeure élevé d'un point de vue historique
Population de 0 à 5 ans



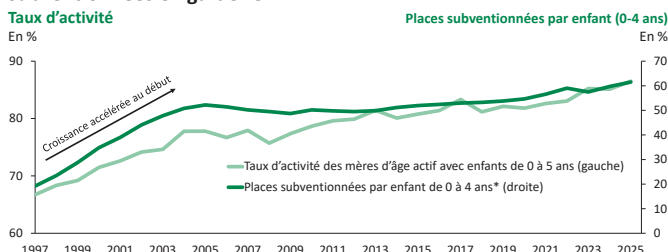
Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

L'exemple du Québec montre que des progrès rapides sont possibles

L'expansion rapide du nombre de places en garderie au Québec au cours des premières années de son programme a été suivie de près par une forte hausse du taux d'activité des mères de jeunes enfants (graphique 8). L'accès à des garderies à faible coût n'était certes pas le seul facteur – les niveaux d'éducation supérieurs et les changements sociaux étaient aussi importants. Mais ces résultats contredisent l'idée selon laquelle les progrès observés depuis le lancement du programme fédéral en 2021 sont modestes simplement parce qu'ils n'ont pas encore eu le temps de se matérialiser davantage. En effet, quatre ans après le lancement du programme québécois en 1997, les gains de participation des mères au marché du travail ont été presque trois fois plus importants que ceux observés dans le reste du Canada entre 2021 et 2025 (graphique 9).

Graphique 8

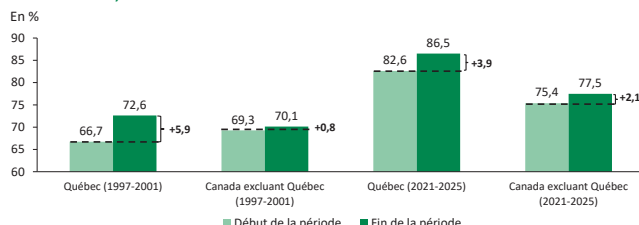
Québec : le taux d'activité des mères suit l'augmentation des places subventionnées en garderie



* Données pour l'exercice financier 1997 (1^{er} avril 1997 au 31 mars 1998). Proportion de places subventionnées disponibles par enfant de 0 à 4 ans (excluant la maternelle 4 ans). Pour 2025 : places par enfant en décembre 2025. Institut de la statistique du Québec, ministère de la Famille du Québec, Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Graphique 9

Hausse marquée du taux d'activité des mères au Québec à la suite du lancement du programme de garderies
Taux d'activité, femmes de 25 à 54 ans avec enfants de 0 à 5 ans

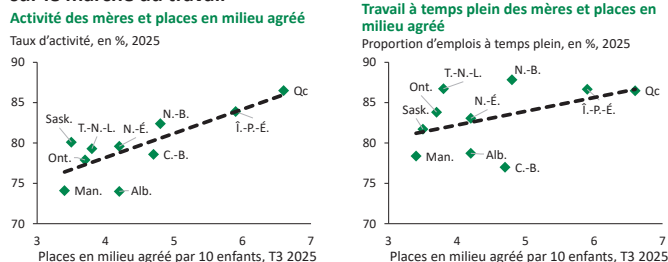


Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Le lien étroit entre les places disponibles en garderie et la participation des mères au marché du travail est visible dans le temps, comme au Québec, mais également à l'échelle du pays. Les provinces disposant d'un plus grand nombre de places en milieu agréé pour 10 enfants ont également des taux d'activité plus élevés pour les mères de jeunes enfants (graphique 10, à gauche). Par ailleurs, des taux plus élevés de garde d'enfants sont également en corrélation avec une proportion plus importante de femmes travaillant à temps plein (graphique 10, droite).

Graphique 10

Corrélation étroite entre les services de garde et le nombre de mères sur le marché du travail



NOTE : Les données portent sur les mères de 25 à 54 ans avec des enfants de 0 à 5 ans. Statistique Canada, Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) et Desjardins, Études économiques

Quand les places en garderie ne sont pas au rendez-vous, les mères sont perdantes

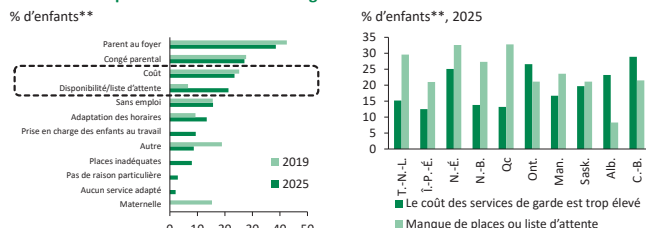
Les mères de jeunes enfants ont de nombreuses raisons de ne pas faire appel à des services de garde. Le choix de rester au foyer est demeuré le principal facteur en 2025, suivi du fait d'être en congé de maternité ou en congé parental (graphique 11 à la page 5). Les coûts et la disponibilité viennent aux troisième et quatrième rangs. La proportion de familles qui citent les coûts comme un obstacle à la garde d'enfants n'a diminué que légèrement entre 2019 et 2025, malgré le déploiement de services de garde subventionnés pendant cette période. En revanche, la proportion de répondants ayant mentionné le manque de places disponibles dans les garderies ou les longues listes d'attente a fortement augmenté au cours de

cette période, passant de 1 sur 15 à plus de 1 sur 5. Par province, les préoccupations au sujet des coûts étaient plus courantes en Colombie-Britannique, en Ontario et en Nouvelle-Écosse, tandis que la disponibilité était le plus souvent citée au Québec et dans une grande partie du Canada atlantique.

Graphique 11

Les coûts et les contraintes d'espace continuent de limiter l'utilisation des services de garde

Raisons de ne pas utiliser les services de garde*



* Pour les enfants de 0 à 5 ans.

** Les totaux n'atteignent pas 100 %, car les parents pouvaient choisir plusieurs raisons. Les raisons proposées n'étaient pas toutes les mêmes pour les deux années de sondage.

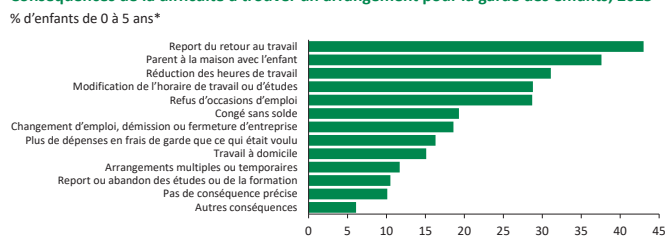
Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Les conséquences d'être incapable de trouver un arrangement pour la garde des enfants sont grandes. On parle notamment d'un report du retour au travail (43 %), d'une réorientation vers un rôle de parent au foyer (38 %) et d'une réduction du nombre d'heures de travail (31 %) (graphique 12). Un retour au travail retardé peut avoir des répercussions à long terme sur les revenus des femmes. Des [études antérieures de Desjardins, Études économiques](#) avaient révélé que non seulement les mères gagnaient environ 20 % moins que les pères et les femmes sans enfants, mais que l'écart de revenus persistait même 10 et 20 ans après l'accouchement.

Graphique 12

Le manque de places en garderie nuit à la capacité des parents de travailler

Conséquences de la difficulté à trouver un arrangement pour la garde des enfants, 2025



* Les totaux n'atteignent pas 100 %, car les parents pouvaient choisir plusieurs conséquences.

Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Les exigences de retour au bureau pourraient avoir des conséquences imprévues

Les politiques de retour au travail en présentiel varient grandement à travers le Canada. L'Ontario a exigé de ses fonctionnaires qu'ils retournent physiquement au bureau cinq jours par semaine en janvier 2026, et l'Alberta a fait de même en février. Le Québec a établi une norme différente, imposant aux fonctionnaires un minimum de trois jours par semaine au bureau à compter de la fin janvier. Au fédéral, les cadres supérieurs passeront à cinq jours par semaine et les autres employés à quatre jours par semaine d'ici le milieu de 2026. Dans le secteur privé, les principaux employeurs, notamment dans les secteurs de la finance, des services professionnels et des télécommunications, ont également accru leurs attentes quant à la présence au bureau au cours des dernières années.

Les effets des exigences de retour au bureau varient selon le sexe.

Une étude récente a révélé que les taux de roulement avaient augmenté à la suite des exigences de retour au travail en présentiel, et que les hausses avaient été particulièrement marquées chez les employées ([Ding et coll., 2024](#)). Un plus grand nombre d'employés ont quitté leur emploi pour en occuper un autre de niveau inférieur ailleurs, ce qui suggère qu'ils étaient prêts à renoncer à un avancement professionnel pour profiter d'une plus grande souplesse du milieu de travail. De même, une étude de [Deloitte \[en anglais seulement\]](#) a révélé que près d'une femme sur quatre a demandé de réduire ses heures de travail après l'entrée en vigueur d'une politique de retour au bureau.

Les travaux de Statistique Canada permettent d'expliquer l'importance des modes de travail flexibles, particulièrement pour les mères. Les télétravailleurs ont économisé plus d'une heure par jour en transport et environ 20 minutes en soins personnels, ce qui leur a libéré du temps pour d'autres responsabilités. Tant les femmes que les hommes en télétravail consacrent plus de temps aux tâches ménagères et à la garde d'enfant d'une manière non rémunérée que les travailleurs qui se rendent au bureau, mais les femmes y accordent systématiquement plus de temps dans les deux cas. Ces constats soulignent la persistance du « deuxième quart de travail », soit le fardeau combiné du travail domestique non rémunéré qui incombe de façon disproportionnée aux femmes, et la façon dont le travail à distance peut contribuer à alléger ce fardeau.

Le léger repli du taux d'activité des mères en dehors du Québec en 2024 et en 2025 coïncide avec les exigences accrues de retour au bureau, bien que plusieurs autres forces aient également joué un rôle pendant cette période. Parmi celles-ci, mentionnons la reprise postpandémique, les niveaux élevés de migration internationale et la récente guerre commerciale avec les États-Unis, qui a nui à l'emploi dans les

industries exposées. Néanmoins, le Québec, a connu une hausse du taux d'activité des mères en 2024 et en 2025, bien qu'il ait été soumis à plusieurs de ces mêmes forces externes.

Quels changements de politiques pourraient soutenir davantage l'emploi des mères?

Comme pour toute nouvelle politique, le suivi des progrès est essentiel pour détecter les problèmes et orienter les améliorations au fil du temps. En nous fondant sur les cinq dernières années – et sur l'expérience à plus long terme du Québec en matière de services de garde universels –, nous avons identifié de nombreuses mesures à envisager si les gouvernements fédéral et provinciaux souhaitent améliorer sensiblement les perspectives d'emploi des mères :

- 1. Élargir l'offre de services de garde agréés et subventionnés.** Il s'agit non seulement de construire rapidement de nouvelles installations et de convertir un plus grand nombre de places existantes en places agréées à faible coût, mais aussi d'utiliser pleinement celles qui existent déjà. Par exemple, le [vérificateur général de l'Ontario](#) a constaté que de nombreuses garderies fonctionnent systématiquement en deçà de leur capacité maximale. Lorsque l'on augmente le nombre de places en milieu de garde, une attention particulière doit être accordée aux quartiers et aux zones rurales où le rapport entre le nombre d'enfants et le nombre de places est faible et où les listes d'attente sont longues.
- 2. Améliorer l'accessibilité.** Les provinces où les frais de garde médians sont plus élevés, particulièrement l'Ontario et la Colombie-Britannique, devraient réduire rapidement les tarifs pour atteindre la cible de 10 \$ par jour.
- 3. Promouvoir les modes de travail flexibles.** Les décideurs politiques doivent être conscients du fait que les exigences accrues de retour au bureau pourraient annuler partiellement les gains liés à l'élargissement des services de garde d'enfants, en particulier pour les mères exerçant une activité professionnelle.
- 4. Améliorer la collecte et la transparence des données.** Les données comparables sur les places en garderie et les listes d'attente demeurent limitées d'une province à l'autre. Des rapports plus fréquents, détaillés et standardisés sont nécessaires pour permettre une analyse rigoureuse et déterminer où la mise en œuvre du programme peut être améliorée.

Conclusion

À l'ère des priorités concurrentes en matière de dépenses publiques et d'une marge de manœuvre financière limitée, les services de garde universels et abordables constituent un rare exemple de programme qui s'autofinance – et même davantage. En effet, les recherches sur le déploiement des garderies universelles au Québec il y a plusieurs décennies ont montré que les coûts publics apparents d'un programme aussi vaste sont plus qu'entièrement compensés au fil du temps par l'augmentation des revenus gouvernementaux attribuables à la participation accrue des femmes au marché du travail ([Fortin et coll., 2013](#)). Mais les cinq dernières années montrent qu'entre l'idée et sa mise en œuvre, l'écart est important. S'atteler aux deux aspects fondamentaux du programme fédéral, à savoir l'accès à des services de garde agréés et l'abordabilité des places qui y sont offertes, devrait être une priorité pour les décideurs politiques provinciaux et fédéraux. Bien que la disponibilité soit une préoccupation croissante partout au pays, l'abordabilité continue d'être une contrainte majeure à l'extérieur du Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique étant particulièrement inabordables à ce chapitre. Si l'on ne s'attaque pas à ces difficultés, la participation des femmes au marché du travail dans le reste du Canada continuera vraisemblablement à accusé un retard par rapport au Québec, d'autant plus que d'autres obstacles à cette participation pourraient se manifester pour les mères à mesure que des exigences plus strictes de retour au bureau seront déployées. Les implications ne peuvent être sous-estimées. Toute difficulté supplémentaire à concilier les responsabilités professionnelles et familiales pourrait décourager davantage la décision d'avoir des enfants, au moment précis où le modèle canadien de croissance démographique axée sur l'immigration est mis sous pression par les décisions politiques.

Annexe

Frais de garde d'enfants par jour, par ville, 2025

Ville	Taux quotidien en \$ ¹	% de la population canadienne (0 à 4 ans)	% du revenu médian des femmes ²
Grand Toronto (Ont.)	22,00	16,2	● 11,2
Grand Montréal (Qc)	9,35	11,3	● 4,3
Grand Vancouver (C.-B.)	entre 32,53 et 46,08	6,2	● 19,4
Calgary (Alb.)	15,03	5,0	● 7,8
Edmonton (Alb.)	15,03	4,7	● 7,7
Ottawa (Ont.)	22,00	3,3	● 8,7 ⁴
Winnipeg (Man.)	10,00	2,3	● 5,4
Ville de Québec (Qc)	9,35	2,2	● 3,9
Hamilton (Ont.)	22,00	2,1	● 11,1 ³
Kitchener (Ont.)	22,00	1,8	● 11,1 ³
London (Ont.)	22,00	1,5	● 11,1 ³
Halifax (N.-É.)	24,00	1,2	● 12,8 ³
Windsor (Ont.)	22,00	1,1	● 11,1 ³
Saskatoon (Sask.)	10,00	1,0	● 5,5 ³
Gatineau (Qc)	9,35	1,0	● 3,7 ⁴
Regina (Sask.)	10,00	0,8	● 5,5 ³
Kelowna (C.-B.)	24,01	0,5	● 12,3 ³
St. John's (T.-N.-L.)	10,00	0,5	● 5,4 ³
Moncton (N.-B.)	21,00	0,4	● 11,0 ³
Lethbridge (Alb.)	15,03	0,4	● 7,9 ³
Saint John (N.-B.)	21,00	0,3	● 11,0 ³
Fredericton (N.-B.)	21,00	0,3	● 11,0 ³
Charlottetown (Î.-P.-É.)	10,00	0,2	● 5,3 ³
Sous-total	18,74 \$ (21,47 \$ hors Québec)	64,3	9,4% ⁵ (11,0 % hors Québec; 4,3 % au Québec)

1. En vert : cible atteinte (10 \$ et moins). Les sous-totaux canadiens et hors Québec sont des moyennes pondérées; 2. Femmes de 25 à 54 ans. Données sur le revenu médian : 2023 (plus récentes);

3. Revenu médian provincial; 4. Revenu médian d'Ottawa-Gatineau; 5. Revenu médian canadien.

Centre canadien de politiques alternatives (CCPA), Statistique Canada et Desjardins, Études économiques